



AVIS PUBLIC

DEMANDE DE LICENCE D'ALCOOL DE CATÉGORIE B (RESTAURATION)

Conformément à l'article 9 de la *Loi sur les boissons alcoolisées*, la Commission des licences d'alcool des TNO donne avis par la présente qu'elle a reçu une demande de licence d'alcool de catégorie B (restauration) pour 1845945 ALBERTA ltée, faisant affaire sous le nom de Yuki Restaurant au 1, chemin Lepine, dans la municipalité de Hay River, aux Territoires du Nord-Ouest.

La demande précise que Yuki Restaurant souhaite accueillir au plus 70 personnes dans son établissement, dont les heures d'ouverture seront du lundi au samedi, de 11 h à 20 h.

Façons de présenter des objections à la présente demande :

1. Assister à l'audience publique relative à cette demande :

Date : 18 décembre 2019

Heure : 13 h 30

Endroit : Salle de conférence de la SACTNO, 2^e étage,
immeuble Greenway

Adresse : 31, promenade Capital

2. Envoyer vos objections à la présente demande par écrit au registraire de la Commission des licences d'alcool des TNO au plus tard le 15 décembre 2019, par la poste au :

31, promenade Capital, bureau 204, Hay River NT X0E 1G2

ou par courriel à l'adresse LLBinfo@gov.nt.ca

La Commission ne tient pas compte des commentaires anonymes.